



8 MARS 2018 : JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES

A L'UNSA GROUPE CDC
C'EST TOUTE L'ANNÉE !



Traditionnellement, le 8 mars est une journée consacrée - dans le milieu syndical - à combattre les inégalités entre les hommes et les femmes. A cette occasion, nous rappelons nos revendications dans le domaine de l'emploi, des rémunérations, de la reconnaissance professionnelle et de l'accès aux postes à responsabilité.

Au sein du Groupe Caisse des Dépôts, l'**UNSA** n'attend pas spécialement cette journée pour porter ces revendications. Au quotidien et dans l'organisation de notre structure, nous donnons aux femmes toute leur place, notamment sur les postes à responsabilité, ainsi :

- **Elisabeth Fribourg** préside le Comité d'entreprise à I-CDC/CNP-TI.
- **Corinne Bellanger** le Comité d'entreprise à Icade.
- **Marie-Thérèse Vallet** le Comité d'entreprise à SCIC Habitat (CDC Habitat).
- **Valérie Anso** est trésorière du Cosog à la CDC.
- Sur 4 postes de **Délégués syndicaux** à l'EP, 2 sont occupés par des femmes : **Anne-Lise Fenet** et **Salomé Vaillant**.
- Sur 10 postes au **Comité technique national** de l'EP, 5 sont occupés par des femmes : **Salomé Vaillant**, **Laurence Morosini**, **Isabelle Enduran**, **Valérie Bonneau** et **Anne-Lise Fenet**.
- Sur 12 postes de **Délégués syndicaux de Groupe**, 6 sont occupés par des femmes : **Elisabeth Fribourg**, **Anne-Lise Fenet**, **Patricia Rejnero**, **Corinne Bellanger**, **Marie-Thérèse Vallet** et **Nathalie Boucly**.

Par ailleurs,

- **Caroline Gallois** est Secrétaire générale de l'UNSA BPI.
- **Nathalie Boucly** Secrétaire générale de l'UNSA I-CDC – CNP-TI.
- **Ghislaine Colin** Secrétaire de la section syndicale de la SCET.
- **Corinne Bellanger** Secrétaire de la section syndicale d'Icade.
- **Sylviane Gloux** Déléguée syndicale de l'AGR.
- **Stéphanie Bachelet** Secrétaire de la section syndicale de Transdev.
- **Salomé Vaillant** Secrétaire générale adjointe de l'UNSA Groupe CDC.
- **Laurence Morosini** Secrétaire générale adjointe de l'UNSA Groupe CDC.
- **Aline Oppisi**, Trésorière nationale de l'UNSA Groupe CDC.

Enfin, l'équipe des permanents UNSA est composée de 11 femmes et 9 hommes.

CQFD : À L'UNSA, NOUS NE NOUS CONTENTONS NI DE PAROLES, NI DE PHILOSOPHIE, NOUS AGISSONS CONCRÈTEMENT !



CONCERTATION, CAMPAGNE DE COMMUNICATION, MAIS PAS LA GRÈVE POUR LE MOMENT !

L'UNSA Fonction Publique décide de ne pas rejoindre

l'appel à la grève du 22 mars 2018

L'UNSA Fonction publique a été reçue le 15 février par le Secrétaire d'Etat, Olivier Dussopt, pour une première réunion bilatérale. Cette rencontre a porté essentiellement sur la méthode et l'ordonnancement des sujets annoncés par le Premier ministre le 1er février 2018.

L'UNSA a rappelé ses principes fondamentaux sur les quatre chantiers qui seront ouverts par le gouvernement, notamment l'importance d'une Fonction publique statutaire pour notre pays et la nécessité de conserver toutes les instances de dialogue social (CT, CHSCT et CAP) qui permettent la défense individuelle et collective des agents publics.

Elle a obtenu des clarifications en particulier sur les plans de départs volontaires. Il s'agirait, dans certaines situations de restructuration, de permettre à des agents d'opter pour un départ de la Fonction publique plutôt que pour une mobilité, une formation et/ou un reclassement.

La concertation devrait durer un an avec deux périodes. Elle devrait aboutir à un projet de loi au printemps 2019.

- Ainsi, avant l'été, seraient abordées les instances de dialogue social et la facilitation du recrutement sur contrat. D'ores et déjà, l'UNSA a rappelé que près de 20% des agents publics sont des contractuels.
- Dans un second temps, l'accompagnement renforcé en matière d'évolution de carrière, incluant la question des plans de départs volontaires, et la rémunération seront traités de l'été à octobre.

L'UNSA estime toujours que le débat sur les missions de la fonction publique est un préalable qui n'a pas eu lieu.

Enfin, l'UNSA a renouvelé sa demande, portée avec sept autres fédérations, pour avancer le rendez-vous salarial prévu initialement en octobre 2018.



L'UNSA a décidé de ne pas appeler à la journée d'action et de grève le 22 mars 2018. Il s'agit de donner toutes ses chances au processus de concertation. Cependant, l'UNSA se réserve la possibilité de recourir à toute forme d'action y compris la grève si nécessaire si la concertation échoue !